

# UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE

4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oOo—

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 février à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD.

Membres afférents au comité syndical : 68 titulaires – 39 suppléants	<u>Résultat du vote :</u>
Membres en exercice : 67 titulaires - 38 suppléants	Voix Pour : 42
Délégués présents : 42 délégués (36 titulaires – 6 suppléants)	Voix Contre : 0
Dont membres votants à voix délibérative : 42 délégués	Abstention : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 13 février 2024	

### **Membres présents:**

**Titulaires:** Mr Bahu Nicolas, Mr Bandry Didier, Mr Burel Régis, Mr Cantot Dominique, Mr Charbonnier Patrick, Mr Dazard Hugues, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mme Devron Francine, Mr Dobski Philippe, Mr Dujon Régis, Mr Eugène Sébastien, Mr Foulon Didier, Mr Frex Dominique, Mme Gabriel Madeleine, Mr Gebka Jacques, Mr Haÿ Etienne, Mme Hernandez Maryse, Mr Jacquin Claude, Mr Lloancy David, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Malezé Patrick, Mr Mangin Eric, Mr Mathis Michel, Mr Pantoux Jean-Luc, Mme Pauly Brigitte, Mr Pittana Stéphane, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Robin Claude, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mme Stofferis Régine, Mr Tatin Christian, Mr Valet Eric, Mme Vaudé Gaëlle, Mr Vérot Vincent, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

**Suppléants votants:** Mr Guilleman Michel, Mr Jourdain Gilles, Mr Thomas Rémy, Mr Jourdain Sébastien, Mr Martin Philippe, Mr Minette Michel.

### **Membres absents excusés :**

**Titulaires:** Mr Adam Hubert, Mr Alexandre David, Mr Bandry Jean-Pierre, Mme Belleville Catherine, Mr Branquard André, Mr Bruneaux Henri, Mr Carion Denis, Mr Davin Benoit, Mr Doucet Jean-Marie, Mr Fraeyman Fabien, Mr Hoerter Michel, Mr Hourdry Mathieu, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Lévêque Yves, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Marchal Philippe, Mme Parent-Defer Elisabeth, Mr Peugniez Michaël, Mme Picard Florence, Mr Polin Jean-Pierre, Mme Richard Catherine, Mme Triconnet Nelly.

### **Membres absents:**

Mr Arnefaux Alain, Mr Atzéni Frédéric, Mr Blavet Gérard, Mr Duclos Dominique, Mme Gleize Séverine, Mr Hubier Maxime, Mr Lavoix Olivier, Mme Malet Madeleine, Mr Moysse Dominique,

**Est nommé secrétaire de séance :** Mr Frex Dominique

**Objet : Budget principal : présentation et vote du budget primitif**  
**2024**

N°2024 02 02

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2121-29 et L 1612-12 et 13,
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,
- Vu l'avis favorable de la commission des finances en réunion du 06 février 2024,
- Vu l'avis favorable des membres du bureau en réunion du 06 février 2024,
- Après avoir pris connaissance de la proposition du Budget Primitif 2024,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20240220-20240202-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/02/2024

Publication : 27/02/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

Le Comité Syndical, après avoir entendu l'exposé du Président sur la proposition du Budget Primitif 2024,

**DÉCIDE**, après en avoir délibéré :

- DE VOTER le budget primitif 2024 par chapitre, tant en fonctionnement qu'en investissement,
- D'ADOPTER le budget primitif 2024 équilibré par section comme suit :
  - La section d'exploitation : équilibrée en dépenses et en recettes à ..... 7 538 020,95 €
  - La section d'investissement : équilibrée en dépenses et en recettes à .....17 817 898,37
- DE DONNER pouvoir au Président pour signer tout document relatif à l'application de cette décision.

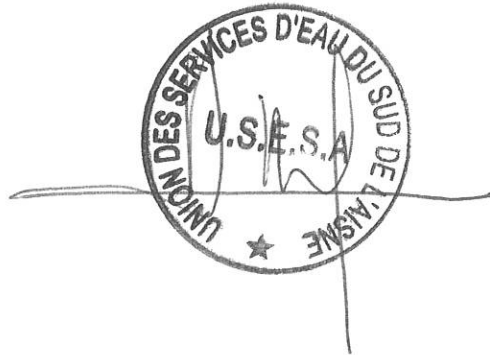
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Mr Frex Dominique

Hugues DAZARD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20240220-20240202-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/02/2024  
Publication : 27/02/2024

Pour l'autorité compétente par délégation